

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1 de 4

#### 1. IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : PINK HAND AND BODY WASH UTILISATION RECOMMANDÉE : SAVON LIQUIDE PERLÈ

RESTRICTIONS SUR L'UTILISATION : NE PAS UTILISER CE PRODUIT DE MANIÈRE NON CONFORME À

L'INFORMATION SUR SON ÉTIQUETTE.

MARQUE SUR L'ÉTIQUETTE : PROLINE FDS N° 100481L CODE N° 101100089

USCHEMICAL 316 HART STREET WATERTOWN, WI 53094 USA

U S CHEMICAL 3755 LAIRD ROAD MISSISSAUGA, ONTARIO L5L 0B3 CANADA

N<sup>O</sup> D'URGENCE MÉDICALE : 1-866-923-4913 USA N<sup>O</sup> D'URGENCE EN CAS DE DÉVERSEMENT : 1-800-424-9300 USA

N° POUR RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT : 1-800-558-9566 (DE 8 H À 17 H HNC DU LUN AU VEN)

ADRESSE INTERNET: <u>www.uschemical.com</u>

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**CLASSIFICATION:** AUCUN (NON DANGEREUX SELON L'OSHA)

ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETTE MOT-INDICATEUR : AUCUN PICTOGRAMMES : AUCUN

**MENTIONS DE DANGER:** AUCUNE

**MENTIONS D'AVERTISSEMENT:** AUCUNE

MESURES DE PREMIERS SOINS : AUCUNE REQUISE PAR L'OSHA

**AUTRES INFORMATIONS**: PEUT ÊTRE LÉGÈREMENT IRRITANT POUR LES YEUX. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, LES RINCER À GRANDE EAU. S'IL SE PRODUIT UNE IRRITATION QUI PERSISTE, CHERCHER DE L'AIDE MÉDICALE. **NUMÉRO D'URGENCE**: 1-866-923-4913.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

SEULEMENT.

DANGERS POUR LA SANTÉ NON CLASSIFIÉS AILLEURS : Sans objet DANGERS PHYSIQUES NON AUTREMENT CLASSIFIÉS : Sans objet

# 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT DANGEREUX	Nº CAS	% EN POIDS
AUCUNE	S/O	S/O

**DÉCLARATION CONCERNANT LES ÉLÉMENTS :** CE PRODUIT CONTIENT :

EAU, SODIUM C14-16 OLÉFINE SULFONATE, CHLORURE DE SODIUM, DIISOPROPANOLAMINE DE COCAMIDE, STÉARATE GLYCOLIQUE,

COCOAMIDOPROPYLBETAINE, GLICÉRINE, POLYQUATERNIUM-7,

HYDANTOÏNE DÉMINÉRALISÉE, ACIDE CITRIQUE, PARFUM, ROUGE 28

POUR DE PLUS AMPLES RENSIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS, VISITER LE: WWW.USCHEMICAL.COM

### 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Page 2 de 4

**CONTACT AVEC LES YEUX :** SE LES RINCER À GRANDE EAU. S'IL SE PRODUIT UNE IRRITATION QUI PERSISTE, CHERCHER DE L'AIDE MÉDICALE.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** SE LA RINCER À GRANDE EAU. S'IL SE PRODUIT UNE IRRITATION QUI PERSISTE, CHERCHER DE L'AIDE MÉDICALE.

**INGESTION:** DONNER À BOIRE UNE TASSE D'EAU OU DE LAIT.

**INHALATION:** AUCUNE MESURE PRÉCISE DE PREMIERS SOINS N'EST REQUISE.

NUMÉRO D'URGENCE 1-866-923-4913

SYMPTÔMES / EFFETS LES PLUS IMPORTANTS : PEUT ÊTRE LÉGÈREMENT IRRITANT POUR LES YEUX.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES : AUCUNE CONNUE.

NOTE AU MÉDECIN: APPELER LE 1-866-923-4913 POUR DE L'AIDE DANS LE TRAITEMENT DES EXPOSITIONS.

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

DANGERS CHIMIQUES: ININFLAMMABLE.

DANGERS LIÉS AUX PRODUITS DE COMBUSTION : OXYDES DE CARBONE, SOUFRE ET AUTRES ÉMANATIONS.

**MÉTHODES**: LE CHOIX D'UN EXTINCTEUR ET DES MÉTHODES D'EXTINCTION DOIT SE FAIRE EN FONCTION DE L'IMPORTANCE ET DU TYPE DE L'INCENDIE.

**ÉQUIPEMENT**: PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL COMPLET EN FONCTION DES CIRCONSTANCES.

COTE NFPA: SANTÉ: 1/INFLAMMABILITÉ: 0/RÉACTIVITÉ: 0/RISQUE SPÉCIAL: S/O

**EXTINCTEURS APPROPRIÉS :** EAU, PRODUIT CHIMIQUE SEC, DIOXYDE DE CARBONE (CO2) OU TYPE DE MOUSSE APPROPRIÉ POUR L'EXTINCTION D'INCENDIES.

OU TYPE DE MOUSSE APPROPRIE POUR L'EXTINCTION D'INCENDIES.

**EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:** AUCUNE RESTRICTION EN FONCTION DES DANGERS CHIMIQUES.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES: TENIR LES GENS ÉLOIGNÉS DE LA ZONE. PORTER DES BOTTES DE CAOUTCHOUC. FAIRE ATTENTION DE NE PAS GLISSER. SE LAVER RIGOUREUSEMENT APRÈS LE NETTOYAGE.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : EMPÊCHER QUE LE DÉVERSEMENT ENTRE DANS LES TUYAUX D'ÉVACUATION, LES ÉGOUTS PLUVIAUX OU LES EAUX DE SURFACE. EMPÊCHER LA CONTAMINATION DES EAUX ET DES SOLS.

MÉTHODES DE NETTOYAGE: ON PEUT NETTOYER LES PETITS DÉVERSEMENTS EN LES ESSUYANT ET EN LES RINÇANT AVEC DE L'EAU. POUR LES PLUS GRANDS DÉVERSEMENTS, ON DOIT LES ENDIGUER AFIN DE LES CONFINER. POMPER LES MATIÈRES DÉVERSÉES DANS UN CONTENANT DE DÉCHETS ÉTIQUETÉ OU LES ABSORBER AVEC UNE MATIÈRE ABSORBANTE INERTE PUIS LES RAMASSER AVEC UNE PELLE. APRÈS LE CONFINEMENT DU DÉVERSEMENT, RINCER LA ZONE À L'EAU ET SUIVRE LES PROCÉDURES HABITUELLES DE NETTOYAGE.

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION: SUIVRE TOUTES LES DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE. INDIQUER AU PERSONNEL L'UTILISATION ADÉQUATE, LES DANGERS, LES PRÉCAUTIONS ET LES MESURES DE PREMIERS SOINS. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. NE PAS GOÛTER AU PRODUIT NI L'AVALER. DES RÉSIDUS DU PRODUIT PEUVENT RESTER SUR OU DANS LES CONTENANTS VIDES. MANIPULER LE CONTENANT AVEC PRÉCAUTION POUR ÉVITER DE L'ENDOMMAGER.

ENTREPOSAGE: GARDER LE CONTENANT FERMÉ LORS DE PÉRIODES D'INUTILISATION. ENTREPOSER À LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DANS UN LIEU SEC, À L'ABRI DE LA LUMIÈRE DIRECTE DU SOLEIL. PROTÉGER DU GEL. PROCÉDER RÉGULIÈREMENT À LA ROTATION DES STOCKS. ÉLOIGNER DES ALIMENTS ET DES BOISSONS. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Page 3 de 4

**LIMITES DE L'EXPOSITION: AUCUN** 

CONTRÔLES TECHNIQUES: AUCUN REQUIS. UNE AÉRATION GÉNÉRALE DE LA PIÈCE EST ADÉQUATE.

#### PROTECTION INDIVIDUELLE

YEUX: AUCUNE REQUISE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALES. MAINS: AUCUNE REQUISE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALES.

VOIES RESPIRATOIRES: AUCUNE REQUISE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALES.

PIEDS: AUCUNE REQUISE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALES. CORPS: AUCUNE REQUISE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALES.

MESURES D'HYGIÈNE: A MANIPULER CONFORMÉMENT AUX NORMES D'HYGIÈNE INDUSTRIELLE ET

AUX CONSIGNES DE SÉCURITÉ.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE: LIQUIDE DE COULEUR ROSE PERLÉ

ODEUR: BOUQUET DE FLEURS CONCENTRATION pH: 7.0

ph en solution de 2 500 PPM : Non disp.

ph au taux de dilution : Non disp.

**ÉTAT PHYSIQUE** : LIQUIDE

DENSITÉ RELATIVE (EAU): 1,050 HYDROSOLUBILITÉ: COMPLÈTE PRESSION DE VAPEUR: NON DISP.

**DENSITÉ DE VAPEUR :** NON DISP.

VISCOSITÉ : VISQUEUX

TEMPÉRATURE D'AUTO-ALLUMAGE : NON DISP.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : NON DISP.

LIMITES D'EXPLOSION (LIE/ LES) : AUCUN

TAUX D'ÉVAPORATION : NON DISP.

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) : NON DISP.

**POINT D'ÉBULLITION:** AUCUN

POINT INITIAL/LIMITES D'ÉBULLITION : NON DISP.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION : NON DISP.

**SEUIL OLFACTIF:** NON DISP.

COEFF. DE PARTAGE (N-OCTANOL/EAU): NON DISP.

**AUTRES DONNÉES** : NON DISP.

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ: AUCUN DANGER. STABILITÉ CHIMIQUE : STABLE.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES: AUCUNE CONNUE. NE SE POLYMÉRISERA PAS. CONDITIONS À ÉVITER: TEMPÉRATURES INFÉRIEURES À 1.6 °C (35 °F) OU SUPÉRIEURES À 49 °C (120 °F).

MATIÈRES À ÉVITER : LE MÉLANGE DIRECT AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES.

MÉLANGER UNIQUEMENT AVEC DE L'EAU.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : AUCUN DANS DES CONDITIONS NORMALES.

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

VOIES D'EXPOSITION: YEUX, PEAU, INGESTION, INHALATION,

DONNÉES SUR LES VOIES D'EXPOSITION : AUCUNES DONNÉES D'ESSAI CL50 OU DL50 POUR LE MÉLANGE. EFFETS/SYMPTÔMES AIGUS POUR LA SANTÉ

YEUX : PEUT ÊTRE LÉGÈREMENT IRRITANT POUR LES YEUX. PEUT CAUSER DES ROUGEURS ET LE LARMOIEMENT.

**PEAU:** PEUT ÊTRE LÉGÈREMENT IRRITANT POUR LA PEAU SENSIBLE.

INGESTION: PEUT PROVOQUER DES IRRITATIONS, DES NAUSÉES, DES VOMISSEMENTS ET LA DIARRHÉE.

**INHALATION:** AUCUN CONNU.

**EFFETS CHRONIQUES ET AUTRES EFFETS**: AUCUNS MUTAGÈNES DE CELLULES GERMINATIVES, SENSIBILISANTS CUTANÉS, SENSIBILISANTS RESPIRATOIRES, TOXINES REPRODUCTIVES OU DANGERS D'ASPIRATION À RAPPORTER.

ORGANES CIBLES SPÉCIFIQUES (CAS ISOLÉS OU RÉPÉTÉS) : AUCUN CONNU.

MESURES NUMÉRIQUES DE TOXICITÉ: ATEMIX (VOIE ORALÉ - RAT) = SUPÉRIEUR À 5 000 MG / KG CARCINOGÈNES: AUCUN CARCINOGÈNE À SIGNALER À L'ACGIH, À L'IARC, AU NTP NI À L'OSHA.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Page 4 de 4

**DONNÉES ÉCOLOGIQUES** : L'OSHA N'APPLIQUERA PAS LES EXIGENCES D'INFORMATION DANS LA SECTION 12, ÉTANT DONNÉ QUE CETTE MATIÈRE NE RELÈVE PAS DE SA COMPÉTENCE.

### 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION: ÉLIMINER LE CONTINU CONFORMÉMENT À TOUTES LES LOIS ET À TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX APPLICABLES. CONSULTER LES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES ET LOCALES POUR LES RESTRICTIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS CHIMIQUES. GÉRER LES DÉCHETS CHIMIQUES PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UNE INSTALLATION APPROUVÉE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS. NE PAS RÉUTILISER LE CONTENANT VIDE. RINCER À FOND LE CONTENANT AVEC DE L'EAU AVANT DE S'EN DÉBARRASSER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS COMMUNAUTAIRES LOCAUX EN VIGUEUR. VEUILLEZ RECYCLER LE CONTENANT VIDE DANS LA MESURE DU POSSIBLE.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT / IMDG / IATA / TMD : NON RÉGLEMENTÉ

### 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

QUANTITÉ À DÉCLARER - CERCLA DE L'EPA : NON

**ENREGISTREMENT EPA:** NON

STATUT À L'INVENTAIRE (LES/LIS - CANADA) : TOUS LES COMPOSANTS SONT RÉPERTORIÉS. INVENTAIRE DES ÉTATS-UNIS (TSCA - É.-U.) : TOUS LES COMPOSANTS SONT RÉPERTORIÉS.

**RÉGLEMENTÉ PAR LA FDA** : OUI (COSMÉTIQUE)

DANGEREUX SELON L'OSHA : NON TENEUR EN PHOSPHORE : 0,00 %

**PROPOSITION 65: NON** 

RISQUES SARA 311/312: NON

CATÉGORIES DE RISQUE 311/312 DE LA LOI SARA : NON

**DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT :** VOIR LA SECTION 3 POUR LA DÉCLARATION CONCERNANT LES ÉLÉMENTS. **COV :** 0,00 % LA MÉTHODE DE CALCUL UTILISÉE SE FOND SUR LA NORME DU CONSEIL CALIFORNIEN ARB.

#### 16. AUTRES INFORMATIONS

**DATE DE PRÉPARATION :** 3-5-24 **PRÉPARÉ PAR :** CR SECTION RÉVISÉE : 16 **ABRÉVIATIONS :** NON DISP. = NON DISPONIBLE S/O = SANS OBJET

#### **AVIS AU LECTEUR**

CE DOCUMENT A ÉTÉ PRÉPARÉ À PARTIR DE SOURCES CONSIDÉRÉES TECHNIQUEMENT FIABLES. IL NE CONSTITUE PAS UNE GARANTIE, ÉNONCÉE OU TACITE, DE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS CI-INCLUS. LES CONDITIONS RÉELLES D'USAGE ET DE MANUTENTION SONT HORS DU CONTRÔLE DU VENDEUR. L'UTILISATEUR DOIT S'ASSURER QU'IL POSSÈDE TOUTES LES DONNÉES DISPONIBLES, EN REGARD DE SON UTILISATION PARTICULIÈRE, ET QU'IL RESPECTE TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX, DES ÉTATS ET MUNICIPAUX.